



La Défense, le 31 mars 2014

RAPPORT ANNUEL 2013

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Annuel 2013 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 mars 2014 et qu'il peut être consulté sur son site internet : <http://www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr> (rubriques : Rapports financiers - Rapport annuel 2013).